



«Ignorance est mère de tous les maux»
Rabelais

Ricochets

2 €

«Paroles d'Ozoir»

n° 64 : décembre 2016 - janvier - février 2017

2017 : l'année de tous les doutes

Que fait l'intercommunalité ?

Le 1^{er} janvier 2017, cela fera sept ans que Férolles-Attilly, Gretz-Armainvilliers, Lésigny et Ozoir-la-Ferrière, rejointes par Tournan en 2013, sont regroupées au sein d'une communauté de communes intitulée *Les Portes Briardes entre Villes et Forêt*.

Voici donc sept ans que le conseil communautaire présidé par M. le maire d'Ozoir se réunit réglementairement au moins une fois par trimestre.

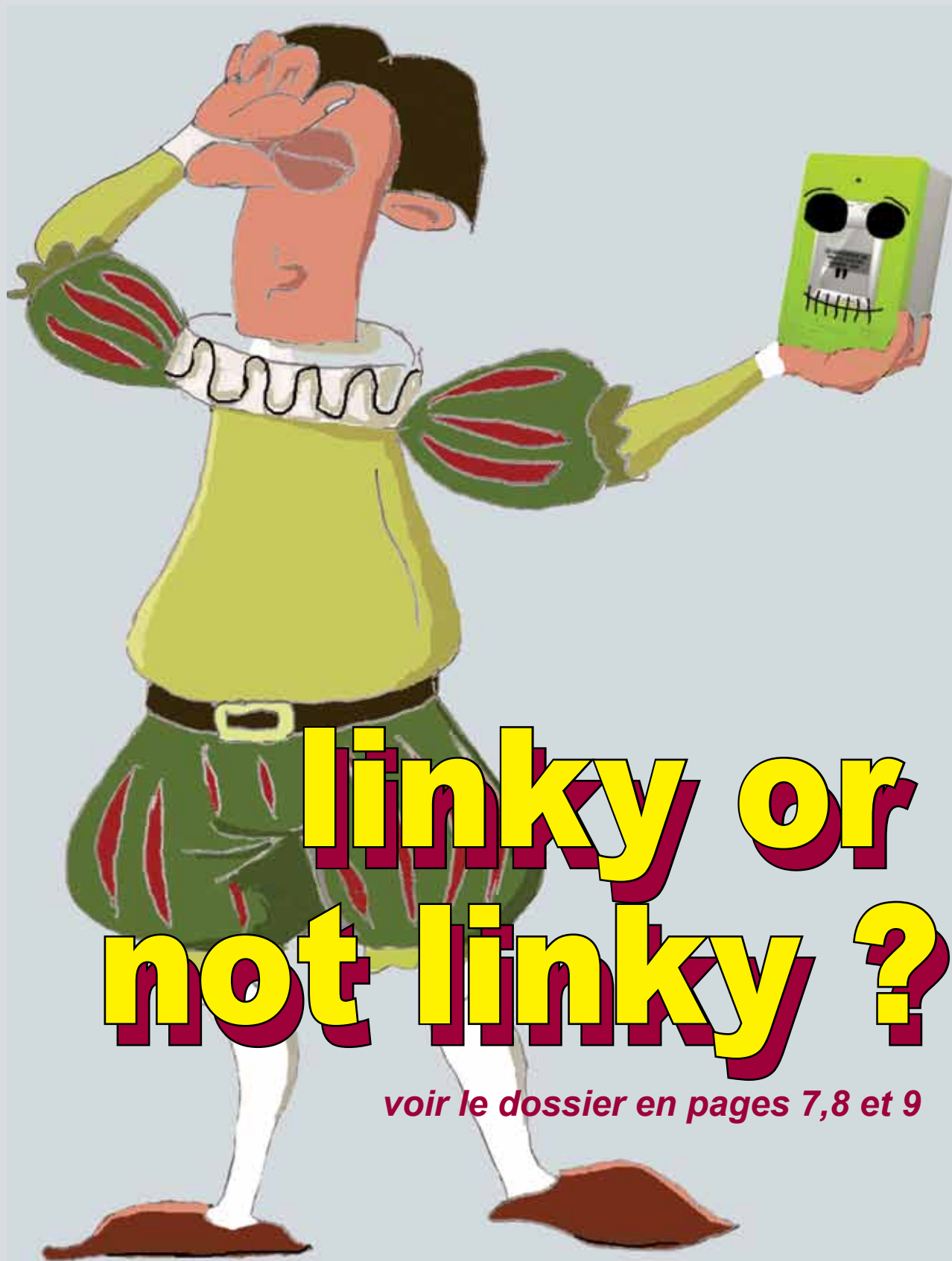
Sept ans que ces réunions donnent lieu – parfois – à des comptes rendus, mais surtout à des indemnités mensuelles accordées au président et aux vice-présidents*. Ces derniers étaient huit au début, ils sont dix depuis 2014, dont quatre ozoiriens.

Sept ans qu'est apparue sur nos avis de taxe d'habitation une case "intercommunalité" dont le montant a consciencieusement augmenté chaque année, jusqu'à doubler entre 2010 et 2015.

Et tout ça pour quoi ? Pour établir des règlements, se doter de "compétences" obligatoires, optionnelles ou facultatives, approuver des comptes annuels (plus de 2,1 millions d'euros en 2013), installer des commissions... Lesquelles discutent, et discutent encore, de projets dont aucun n'a encore vu concrètement le jour. Sur le site internet de la ville d'Ozoir, siège de l'intercommunalité, le lien vers ce qui serait censé donner des informations conduit à un « numéro spécial » de six pages d'*Ozoir Infos* datant de 2010 et vantant le projet de création de la communauté de communes. Quand une montagne accouche d'une souris, au moins en sort-il une souris. Des *Portes Briardes*, il ne sort pour l'instant qu'un grand courant d'air dont le coût se chiffre en millions d'euros.

FRANÇOIS CARBONEL

* En 2012, nous avons calculé que le cumul des indemnités mensuelles perçues par le président et les huit vice-présidents, rapporté au nombre d'heures de réunion estimées depuis le début de leur mandat, avait coûté à la collectivité plus de cent mille euros par heure de réunion. Depuis, la situation n'a probablement pas évolué.



voir le dossier en pages 7,8 et 9



courrier des lecteurs

Retrouvez tous les anciens numéros de Ricochets sur le site de Paroles d'Ozoir
<http://parolesdozoir.free.fr>

Version pour Android (tablettes et smartphones)
chercher «Ricochets2» sur le Play Store

- Courrier : p 2-3
- Voyage : Venise la Sérénissime, p 4
- Recette : filets de soles au champagne, p 5
- Vie locale : usine du Sietom, p 6
- Linky, le compteur intelligent : p 7, 8 et 9
- Jardinage, p 10
- Dépeçage du château et de son parc, p 11
- Sport et culture, p 12 et 13
- Vie locale : p 14
- Tribunes libres : p 15
- Commerces : p 16

Sommaire

Permettez-moi de revenir sur la transaction, déjà ancienne mais dont les effets courent toujours, concernant le bois appartenant au campus Sainte-Thérèse. Cinq gagnants, excusez du peu... D'abord le campus qui épure ses dettes grâce à une vente, Ensuite la ville qui, "solidaire" des dettes du campus, n'a pas à exercer cette solidarité, France Pierre qui, en effectuant cette transaction miraculeuse (achat d'un bois non constructible au prix d'un terrain constructible), s'attache les bonnes grâces de la mairie.

Ajoutons à ce trio le notaire qui en effectuant une transaction à un prix surévalué a sans doute perçu la rémunération afférente... surévaluée aussi je suppose. Pas mal pour un officier du Ministère public qui se doit de vérifier par plusieurs sources (Région, DDA...) les "coquilles" du service d'urbanisme de la ville concernée. Surtout pour un bois. Ajoutons, pour faire bonne mesure l'État qui perçoit également des taxes sur cette transaction.

Cinq gagnants ! Qui se plaindrait ? N'étant pas juriste je ne sais les termes qu'il convient d'employer dans cette affaire : abus de biens sociaux?, faux et usage de faux ?, perturbation du marché immobilier ?, mensonges en bande organisée ?, trafic ? Oui, je sais, je suis excessif et j'arrête donc là. Mais alors, qu'est-ce qui peut bien justifier les perquisitions au campus ?

M. O.

Note de la rédaction : Excessif vous l'êtes en effet car il n'y a que quatre gagnants et non pas cinq . L'État a été grugé par une vente, faussement qualifiée, ayant bénéficié d'une importante exonération de la taxe de publicité foncière.

Quel dommage ! Votre refus de publier les témoignages des anciens élus de l'actuelle municipalité est bien frustrant. Mais pourquoi dites-vous que n'importe qui aurait pu les avoir écrit ? Je suppose que vous connaissez ceux qui vous ont écrit tout en demandant l'anonymat et je vous fais suffisamment confiance pour accepter ces témoignages, même anonymes. Je ne peux m'empêcher de penser aux fictions américaines où les médias

publient des scoops tout en protégeant l'anonymat de leurs auteurs... J'aimerais bien que *Le Parisien* ou *la République* puissent se le permettre avec ces anciens élus. Oui, quel dommage de voir à quel point le Maire et ses conseillers cherchent à nous empêcher de savoir et nous trompent continuellement avec *Ozoir Magazine*. J'attends avec impatience que la Justice avance rapidement dans l'affaire France Pierre.

ANNIE D.

Bulletin d'abonnement

à retourner à «Paroles d'Ozoir»

Michel Morin, 5 avenue Edouard Gourdon
77330 Ozoir-la-Ferrière

NOM :

Prénom :

Adresse :

Je m'abonne pour 10 numéros à Ricochets.
Je joins un chèque de 20 € à l'ordre de «Paroles d'Ozoir».

Signature

64

Suite aux attentats, nous avons été invités à participer à une formation accélérée de premier secours. (1) Celle-ci se dispense sur deux heures et consiste à la maîtrise du stress par des réflexes appropriés à la situation, avec une méthode qui permet d'intervenir efficacement. Par des gestes précis, afin de sécuriser la victime, pour constater son état, ajuster sa position, la rassurer puis appeler les secours, en leur donnant des informations précises. Pour rester efficaces ces gestes devront être répétés régulièrement pour acquérir des automatismes. Il existe une formation plus complète, payante (50 Euros). Mais la vie n'a pas de prix. En espérant ne jamais l'utiliser, il est indispensable de connaître ces exercices qui devraient être dans le programme scolaire.

MARIE-CLAUDE ET CHRISTIAN

(1) Dans le cadre de la campagne de grande cause nationale 2016 «Adoptons les comportements qui sauvent». Sapeurs-pompiers, Croix-Rouge et Protection civile ont organisé des milliers de sessions de proximité, gratuites et ouvertes à tous afin d'initier le plus grand nombre aux gestes qui sauvent.

Note de la rédaction :

Contactée, la mairie nous a répondu que les gravats déposés par le propriétaire sont en cours de déblaiement. Il semble que chacun soit (hélas) libre de faire ce qu'il veut chez lui, y compris empiler des cochonneries au vu de tout le monde. Même près d'une zone naturelle dont on pourrait espérer qu'elle soit riante...

La pièce de théâtre avait pourtant bien commenté. L'auteur, très moderne, emmène son public dans une sombre histoire de plus-value immobilière pour un lieu, ici un couvent, qui pourrait être mieux rentabilisé en le transformant en centre commercial. Le maire doit donner sa signature, les quatre nonnes apprennent qu'elles vont devoir déguerpir. Pour garder leur espace, elles décident d'infléchir les dispositions du maire en le séduisant. La première joue au corbeau et au renard : « Oh ! Que vous êtes joli, que vous me semblez beau ». Pourquoi pas ! La seconde se questionne sur sa foi : « Oh ! Comme je voudrais... si j'avais le droit de vous aimer » et, déchirée entre sa foi et son amour, elle s'enfuit ! La troisième remonte sa jupe aussi haut qu'elle le peut. Mon sang féministe n'a fait qu'un tour ! Quoi ! Quand une femme y a intérêt elle ne reculera devant aucune compromission ? Apparemment, toutes les femmes sont des p..., y compris les religieuses. Ainsi soient-elles ! Impossible de regarder ça plus loin, je me lève indignée et prends la porte fort marrie de ne pas connaître la fin. (...). On me l'a rapportée et il paraît que cette pièce a beaucoup plu au public, le théâtre était plein et les gens, à quelques exceptions près, ont bien ri. Me voilà triste, frustrée, avec mon féminisme dont personne ne veut et mes grandes questions existentielles. Je me demande si nous ne vivons pas le retour d'une très ancienne politique : du pain et des jeux ! **L. C.**

Que

se passe-t-il en sortie d'Ozoir, près de la N4 dans la direction de Paris ? Il y a là une petite zone naturelle (classée N au P.L.U.) autour du passage du ru de la ménagerie. Or des déchets de chantier, gravats et autres, s'amassent de paer et d'autre de cette zone naturelle et aucun affichage justifie (ou au moins explique) l'origine de ces immondices et le temps qu'il faudra pour les voir disparaître. **J. P.**

Ricochets

n°64 : décembre 2016 - janvier - février 2017

Trimestriel édité par «Paroles d'Ozoir».

3, Résidence Vincennes - 77330 Ozoir-la-Ferrière.

Directeur de la publication : Jean-Louis Soulié.

Rédacteur en chef : Toute la bande.

Numéro ISSN : 1630-3806.

N° Commission paritaire : 1215 G 82272.

Imprimerie : ascencéo 19, rue de Verdun - 77410 Claye-Souilly.

Dépôt légal : décembre 2016.

Le numéro : 2 euros.

Abonnement (10 numéros) : 20 euros.

Renseignements : 06.17.25.71.91.

Site : <http://parolesdozoir.free.fr>

Compte Twitter : @RicochetsOzoir

Ont contribué à la réalisation de ce numéro :

Christiane Bachelier, Monique Bellas, Bénédicte Blanc, François Carbonel, Claire-Lucie Cziffra, Roger Collerai, Anne-Claire Darré, Étienne Guédon, Claude Guyot, Janus, Christiane et Jacky Laurent, Daniel Le Roux, Esther Lude, Michel et Chantal Morin, Aline Palomares, Claudine Poger, Jean-Louis Soulié, Jasmine Trouillez, Bruno Wittmayer.

Deux boutiques situées en face du marché, juste à côté des constructions de France Pierre, ont récemment été détruites par un incendie. Après celle de madame Nem il y a quelques années, le quartier est aussi inflammable que le maquis corse ! Pouvez-vous nous dire si une enquête est en cours ?

ndlr: Étranges en effet ces incendies à répétition... Nous n'avons pas de réponse à vous donner pour l'instant...



Vacanze Venitienne

On l'a nommée la « Sérénissime », elle fut durant des siècles la cité la plus puissante de la Méditerranée et pourtant elle est née modestement, arrachée aux marécages et aux vasières de la lagune.



Torcello, sa voisine, fut sans doute la première île construite par les Vénètes qui fuyaient les invasions barbares. Sa cathédrale du VII^e siècle est l'un des édifices vénéto-byzantins les plus anciens de l'Adriatique, elle abrite des mosaïques byzantines d'une grande richesse, la plus célèbre illustrant le Jugement dernier. Cité florissante du X^e au XIII^e, qui s'enrichit du commerce d'esclaves et de bois, puis victime de l'envasement de ses ports et de terribles épidémies de malaria, elle fut abandonnée et supplantée par sa rivale, Venise.

Venise, où chaque pâté de maison est un îlot (la cité en compte 117) aux rues étroites débouchant sur des places, les « campi » (où se dresse presque toujours un palais ou une église, gothique, Renaissance ou baroque), dont la plus célèbre est la Piazza San Marco, vaste tapis de marbre bordé de merveilles architecturales : la basilique byzantine, bâtie au XI^e pour abriter le corps de saint Marc, dresse vers le ciel ses cinq dômes, l'intérieur est entièrement recouvert de mosaïques sur fond d'or, gigantesque Bible illustrée. Le palais des Doges, chef-d'œuvre du gothique vénitien, décoré par les plus grands peintres, Le Tintoret, Le Titien, Tiepolo, Véronèse... qui chantèrent la gloire de la Sérénissime dans des toiles monumentales ; siège des principaux organes de l'État, et en particulier du redouté Conseil des Dix qui condamnait les prisonniers à croupir dans de sinistres geôles dont le pont des Soupirs se faisait l'écho. Le Campanile dont les cinq cloches réglait la vie des Vénitiens, la tour de l'Horloge, de style Renaissance, tapissée de dorures et de décors polychromes, avec, au centre, l'horloge astronomique surmontée de deux Maures en bronze qui font sonner la cloche au-dessus du lion ailé de saint Marc. Les multiples canaux qui enserment les îlots débouchent dans le Grand Canal, méandre abandonné d'un fleuve descendu des Alpes. « La plus belle



1- À l'origine, la gondole était le moyen de transport utilisé par tous les habitants. Puis les riches familles eurent leurs gondoliers qui revêtaient leurs couleurs

2- Le palais Barbaro se dresse sur le Grand canal près du pont de l'Académie. L'ensemble comprend deux parties, l'une de style gothique, l'autre baroque.

3- Le Pont des soupirs franchit le canal qui sépare le Palais Ducal de la prison. Il tient son nom du fait qu'on imaginait les plaintes des condamnés le franchissant pour aller du tribunal à leur cachot.

4- La Villa Palladiane La "Rotonda" est située sur une colline, près de Vicence.

5- La basilique Saint-Marc est plus qu'une église, c'est une œuvre politique destinée à renforcer l'identité de Venise.

6- Situé sur la place Saint-Marc, le Palais des Doges était le siège du pouvoir à Venise. Il a été construit pour l'essentiel entre le XIV^e et le XVI^e siècle.

7- Vénitienne masquée. Le carnaval de la ville est une fête traditionnelle remontant au Moyen Âge. Les couleurs, les formes, les costumes et les masques sont au rendez-vous.

avenue du monde » selon Commynes, un chroniqueur du XVI^e, est bordée de somptueux palais tout de marbre et d'or. Venise et ses gondoliers qui sillonnent les canaux. Venise, son Carnaval et ses masques, vestige d'une époque où tout au long de l'année (sauf pendant l'Avent et le Carême) chacun pouvait jouer, gagner ou perdre, vivre une aventure sans jamais dévoiler son identité. Venise dont les riches familles fuyaient la forte cha-

leur estivale pour se réfugier à Murano, l'île des verriers, mais aussi sur les hauteurs de Padoue et de Vicence, dans de somptueuses résidences secondaires dues au génie architectural, inspiré de l'Antiquité, d'Andrea Palladio. Venise que menacent le « tourisme de masse » et « l'acqua alta », la montée des eaux, pourra-t-elle préserver les trésors qu'elle renferme ?

CHRISTIANE BACHELIER

Filets de soles au Champagne

La sole, cuisinée au vin blanc ou au Champagne, est un poisson très agréable et d'une finesse exceptionnelle. Facile et rapide à préparer - il existe de nombreuses recettes toutes aussi gastronomiques - elle peut apporter la joie sur votre table en cette période de fêtes de fin d'année. L'entrée rêvée qui surprendra vos convives

Certains recettes sont proposées avec des oignons. Personnellement je préfère utiliser de l'échalote comme pour la préparation de la sole au pouilly. C'est plus fin. D'autres vous conseilleront l'ajout de jaunes

d'œufs. Je ne fais pas partie de ceux là : je préfère sans, c'est plus goûteux. Voici donc ma recette.

Temps de Préparation : 15 minutes
Temps de cuisson : 25 minutes.



Ingrédients pour 6 personnes :

- 12 filets de soles
- 1/2 bouteille de Champagne
- 50 g de beurre
- 3 échalotes
- 100 g de crème,
- 1 cuillère à soupe de farine
- Sel, poivre, une pincée de safran

Préparation :

1/ Lavez les filets, posez-les sur un torchon et frappez-les légèrement avec une spatule pour qu'ils restent allongés pendant la cuisson (ils ont tendance à se rouler sur eux-mêmes).
2/ Emincez les échalotes.
3/ Dans un plat long allant au feu, mettez une cuillerée à soupe de beurre. Dès qu'il mousse, faites fondre les échalotes à feu doux. Les échalotes ne doivent pas noircir, mouillez avec le Champagne. Poivrez et salez légèrement.

4/ Faites pocher délicatement les filets en deux ou trois fois, quelques minutes de chaque côté dans le liquide à peine frémissant. Retirez-les et réservez-les au chaud.
5/ À grand feu, faites réduire de moitié le contenu du plat.
6/ Dans une casserole, mettez le reste du beurre, dès qu'il mousse ajoutez une cuillerée à soupe de farine. Une fois le mélange lisse, ajoutez la crème, faites bouillir en remuant 2 minutes.
7/ Ajoutez la réduction passée au chinois par fractions, et une pincée de safran juste pour donner une jolie couleur à la sauce (facultatif). La sauce doit avoir un aspect velouté mais ne pas être épaisse.
8/ Disposez les filets pliés en deux dans le plat de service, nappez avec la sauce. Présentez le reste, s'il y en a, en saucière chauffée.

JASMINE TROUILLEZ

La rédaction présente
ses meilleurs vœux aux
lecteurs fidèles et occa-
sionnels de Ricochets
Le trimestriel le plus lu
à l'est comme à l'ouest
du ru de la Ménagerie.
Bonne année
à toutes et à tous.



Traitement des ordures

l'usine du Sietom à l'arrêt pour deux ans

Voilà trois mois que - au pont de Belle-Croix - l'usine de traitement de nos ordures ménagères est à l'arrêt. Le Sietom met en cause le constructeur, responsable à ses yeux de malfaçons (notamment sur le bio-réacteur et le bio-filtre) qui ont pour effet de provoquer des odeurs. Une gêne certaine pour les quartiers voisins déjà très touchés dans le passé. Coût de la remise en état : trois millions d'euros. Une somme que le Sietom avance mais qu'il entend récupérer. Trois contentieux sont aujourd'hui en cours...

« **C**'est terrible pour le constructeur, mais il va devoir payer le prix de son manque de sérieux. Alerté sur la découverte de malfaçons, il n'a pas voulu nous entendre. Et comme le contrat qui nous lie est un contrat sur performance, nous n'avons aucun moyen juridique pour intervenir. »

Président du Sietom depuis vingt ans - le syndicat qui gère l'unité de valorisation de nos ordures ménagères (Uvom) - Dominique Rodriguez ne décolère pas. Pour lui, le choix de 2005 (la filière retraitement et compostage) n'est en rien à l'origine des nouveaux déboires d'une usine qui en a connu d'autres depuis son implantation en 1973. «Après la rénovation de 2005 tout fonctionnait très bien mais des malfaçons sont apparues au bout de six ou sept ans. Comme nulle mesure n'était prise, elles se sont multipliées. Aujourd'hui la situation est telle que, début octobre, nous avons été contraints de tout arrêter. Des pièces mécaniques avaient lâché, le bio-réacteur (48 mètres de long pour un diamètre de 4 mètres) s'est fendu, le bio-filtre est saturé faute de dépoussiéreur.»

Désormais l'usine Belle-Croix sert juste de dépôt, les déchets collectés chaque jour ne pouvant plus être valorisés pour créer du compost sont dirigés vers Vaux-le-Pénil où on les incinère. Retour, provisoire, à la case départ en attendant la fin des travaux de remise en état qui dureront entre 18 mois et deux ans.

Si le Sietom a pris cette décision c'est parce que Belle-Croix ne tourne pas à plein régime mais, surtout, afin d'éviter les odeurs désagréables apparues l'été dernier en raison des défauts du bio-filtre.

trois contentieux

Bien entendu cette affaire a des conséquences financières. Dominique Rodriguez les a chiffrées. « On peut estimer le coût final à trois millions d'euros. Une somme que nous avons déjà partiellement avancée afin de réduire la durée de cet arrêt technique. Mais nous nous donnons les moyens pour obtenir un complet dédommagement. »

Le Sietom est donc en contentieux sur trois fronts (tribunal administratif, tribunal de commerce et pénal) avec le constructeur québécois Ateim-comporec. « Nous ne lâcherons rien, affirme avec force M. Rodriguez. Nous avons déjà une saisie conservatoire de 3,8 millions du Trésor public sur le compte de nos adversaires par crainte qu'ils n'essaient d'organiser leur insolvabilité. D'autant que le Tribunal administratif de Melun les a déjà condamnés à payer un million en recouvrement d'une avance que nous avons faite. Et puis une expertise a été décidée par le juge. Je viens de la recevoir, elle fait 137 pages !. » Le Sietom espère obtenir des dommages et intérêts à hauteur de 8 millions d'euros.

J. L. S



le nouveau compteur d'électricité



photo droits réservés

La pose dans les foyers français de compteurs électriques communicants Linky, vise à favoriser les économies d'énergie dans le cadre de l'ouverture à la concurrence des marchés de l'électricité.

Ce choix d'Electricité Réseau Distribution France est contesté par certains mais Enedis (1) affirme qu'il va lui permettre de jouer pleinement son rôle de "gestionnaire neutre et indépendant du réseau de distribution d'électricité, au service de tous les Français". À Ozoir, la mise en place de Linky est programmée pour 2017. Ricochets se fera l'écho des réactions des lecteurs le désirant. (2)

DOSSIER RÉALISÉ PAR
JACKY LAURENT, ÉTIENNE GUÉDON,
ET CHRISTIANE BACHELIER

(1) ERDF est devenu Enedis en mai 2016
(2) Contact : parolesdozoir@free.fr

Linky or not Linky ?

Pourquoi communicant ? Et pour quoi faire ? Ce sont là deux questions que beaucoup de Français se posent encore aujourd'hui.

Un compteur de consommation d'électricité communicant signifie qu'il peut recevoir des ordres et envoyer des données sans l'intervention physique d'un technicien. Il a été conçu pour faciliter la vie des clients d'Enedis mais aussi celle, bien sûr, du gestionnaire du réseau de distribution et de production d'électricité en France. Peut-être même surtout à celui-ci...

L'objectif est de remplacer 90 % des anciens compteurs dans 35 millions de foyers en France d'ici 2021.

Linky est le premier maillon du *smart grid* (réseau), *smart* (intelligent) voulu par Enedis. (1) Grâce à cela, le réseau pourra être pi-

(1) Comme votre smartphone qui est un téléphone intelligent.

loté, comme l'est par exemple un réseau informatique d'entreprise. Ce *smart grid* doit permettre une meilleure agrégation des différents acteurs présents de nos jours dans le réseau de distribution d'électricité (voir encadré ci-dessous).

LES ACTEURS

- les producteurs, propriétaires des barrages, éoliennes, centrales nucléaires...
- le transporteur : Réseau de Transport d'Électricité (RTE)
- le gestionnaire des réseaux de distribution : Enedis (ex ERDF), qui a le monopole
- les fournisseurs : EDF, ENERCOOP (le seul en France à fournir uniquement de l'électricité certifiée d'origine renouvelable), ENGIE, DIRECT ÉNERGIE etc. Tous la produisent ou l'achètent pour la vendre.

Comment ça marche

Linky est muni d'un afficheur indiquant à la demande le tarif souscrit, la consommation instantanée, la consommation maximale utilisée dans la journée, la puissance de coupure (le compteur comporte un interrupteur opérable à distance) et divers symboles techniques. (2)

Le compteur mesure en permanence l'énergie consommée globalement par une installation électrique domestique et stocke cette valeur sous la forme de plusieurs index au long de la journée.

Ensuite, il existe deux étapes dans la chaîne de transmission des données stockées.

(suite du dossier en pages 8 et 9)

(2) Pour les consulter, voir <http://compteurs-enedis-3d.square-glasses.net/>

(suite de la page 7)

Première étape :

Le compteur lui-même communique avec un concentrateur, et éventuellement avec un de vos équipements électriques, via le « courant porteur en ligne » (CPL). Ce concentrateur est un récepteur généralement situé dans le poste de distribution de votre quartier. Le CPL est déjà utilisé par exemple en domotique ou pour relier les box ADSL aux box TV. Cela évite l'utilisation du wi-fi ou l'installation de câbles dans votre domicile.

Dans ce CPL « traditionnel » les fréquences de transmission utilisées, assez élevées, vont de 2 à 34Mhz. Dans le cas de Linky, elles sont assez basses et vont de 35,9 et 90,6 kHz. L'utilisation de ces basses fréquences permet d'éviter, en principe, les interférences entre les 2 types de matériels, de mieux résister aux perturbations et d'être moins agressif pour l'environnement à puissance égale. Le concentrateur interroge le compteur une fois par jour entre minuit et 6 heures du matin pour collecter les index stockés au cours de la journée écoulée. Cette interrogation dure moins d'une minute. Les données transmises sont : les index, la puissance maximale soutirée, les données de qualimétrie et de dysfonctionnements.

En plus de cette collecte quotidienne, le concentrateur sollicite l'ensemble des compteurs qui lui sont rattachés à intervalles réguliers, à une fréquence pouvant aller de toutes les minutes à toutes les 10 minutes selon la configuration du réseau, afin de surveiller l'état général du réseau basse tension. Le compteur interrogé répond alors en transmettant une réponse élémentaire, d'une durée comprise entre 0,1 et 0,2 s. Cela permet de détecter rapidement d'éventuelles pannes. Cette interrogation régulière des compteurs n'est pas évoquée sur le site d'Enedis.

Deuxième étape :

Le concentrateur expédie les données au gestionnaire de réseau Enedis avec la technologie GPRS (téléphonie mobile 3G). Lors de la transmission des données (quelques minutes par jour), il émet autant qu'un téléphone portable en communication. ■

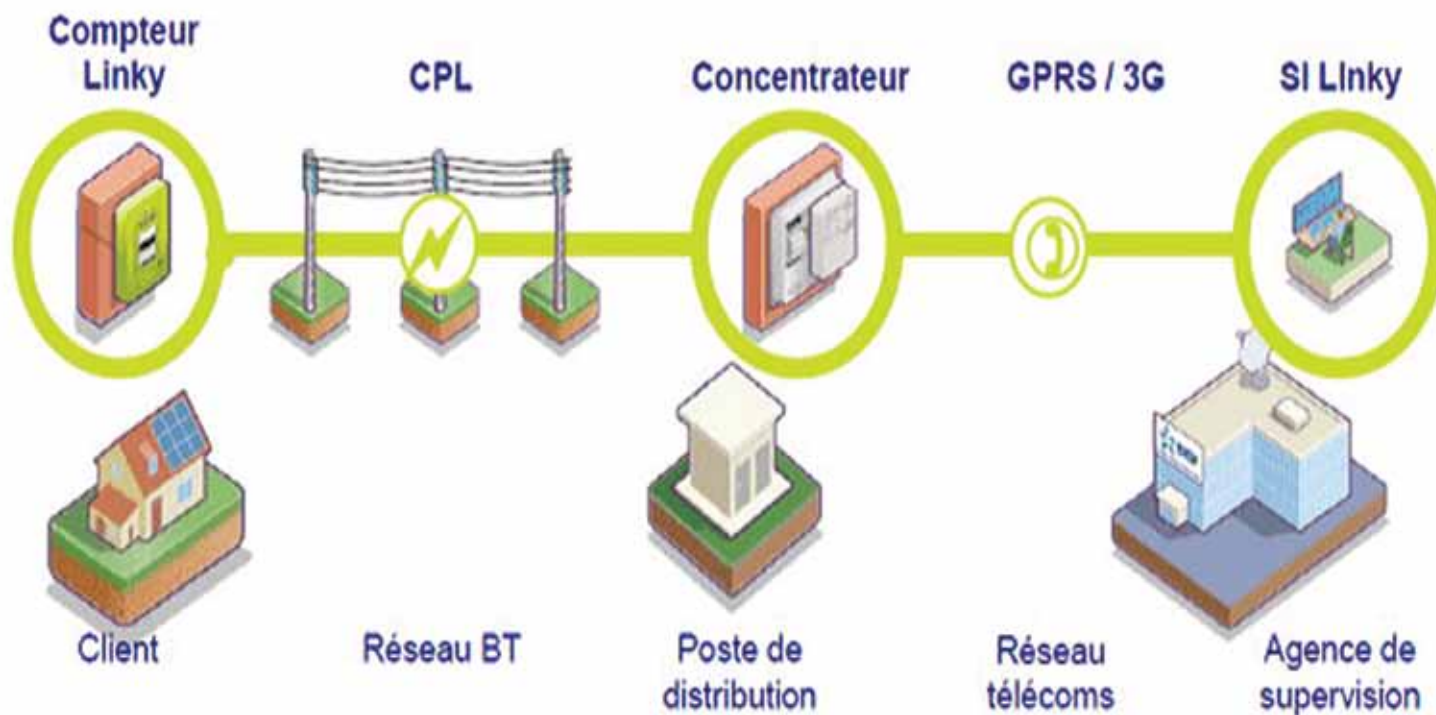


Illustration du fonctionnement du réseau de télé-relevé d'ERDF – Source ERDF

À qui Linky peut-il profiter ?

Tout d'abord à Enedis puisque Linky va lui permettre de gérer et surveiller le réseau de distribution électrique plus finement, au jour le jour, d'éviter des déplacements pour mise en route lors d'un déménagement ou le changement de la puissance souscrite, de supprimer les opérations de relevé des compteurs. Linky permettra aussi d'éviter les fraudes et d'utiliser un seul compteur dans le cas où l'usager est aussi un producteur (panneaux solaires). Enfin les opérateurs d'effacement (ou agrégateurs) veilleront à ce que, lors d'un pic de consommation, la demande énergétique des consommateurs soit limitée, afin d'assurer la stabilité des réseaux électriques.

Le consommateur ne sera pas non plus perdant dans l'affaire. Baisse du coût des opérations mentionnées ci-dessus, facturation de la consommation réelle, au lieu d'une consommation estimée tous les six mois et réajustée au moment du relevé. Il lui sera aussi possible de suivre précisément sa consommation grâce à un site internet mais au jour le jour. L'idéal serait de pouvoir suivre cette consommation à l'intérieur de l'habitation en temps réel sur un afficheur dédié, plutôt que d'aller sur internet ou « farfouiller » dans les boîtes de raccordement situées souvent à l'extérieur. Le branchement de ce type de dispositif

est prévu, mais il sera sans doute payant. L'usager pourra souscrire un abonnement selon dix tranches de puissance au lieu de trois aujourd'hui, ce qui lui permettra de l'ajuster plus précisément à ses besoins.

Le fait de pouvoir suivre sa consommation au jour le jour est censé permettre de réaliser des économies en changeant ses habitudes (1) Toutefois le document intitulé « Linky: analyse des bénéfices pour l'environnement » et publié par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) rapporte qu'une expérience menée en Australie a montré, chez les consommateurs bénéficiant d'un affichage dans leur logement, une baisse effective de consommation de 10% pendant les deux premiers mois, se réduisant à 5% deux mois plus tard, pour un retour à la situation de départ au bout de six mois. Les opérateurs proposent à leurs clients (particuliers ou industriels), des solutions techniques pour mettre en pause pendant quelques minutes ou quelques heures certains de leurs équipements dont la consommation est flexible (exemples : cellules électrolytiques, fours industriels, radiateurs, ballons d'eau chaude, climatiseurs). ■

(1) C'est ce que font depuis un an trois familles d'Ozoir avec une simple tablette fournie par « Tableau de Bord de l'Habitat ». Voir les conclusions (plus de 13 % d'économie) sur notre site parolesdozoir.free.fr, rubrique « compléments à Ricochets ».

Combien ça coûte ?

Le coût des installations est évalué à 5 à 7 milliards d'euros, englobant l'achat du matériel, la pose, le développement du système d'information et le pilotage du programme. Le compteur est gratuit pour les usagers. À cela il faut sans doute ajouter le recyclage des anciens matériels. Une simple division amène le prix de revient d'un compteur à 200 € environ. Les experts de la revue *Canard PC*, citée dans nos références, qui ont détaillé les entrailles de l'engin, évaluent le « hardware » de 30 à 40 €. Un autre coût, pour certains consommateurs, pourrait être induit par le fait que les anciens compteurs sont tolérants à l'égard des dépassements du tarif souscrit alors que les Linky le seraient moins, obligeant à souscrire un forfait de tarif supérieur. Ce scénario s'est produit pour 108 clients parmi 300.000, soit 0,04 %. D'après Enedis, la tolérance aux dépassements est la même pour le nouveau matériel.



Les arguments des opposants

Bien que présenté comme séduisant par Enedis, Linky provoque de nombreuses critiques et l'apparition d'associations qui tentent de mobiliser le public contre lui. Souvent caricatural, leur style de communication nuit parfois à leur crédibilité mais le «nuage de Tchernobyl», l'amiante, le sang contaminé, le mediator... ont installé la méfiance dans l'esprit du public. Du coup, il est moins facile de trouver de chauds partisans sur internet que de virulents opposants à Linky.

Leurs critiques portent sur la nocivité des ondes émises, l'atteinte à la vie privée, le coût du dispositif et les risques d'incendies.

la nocivité des ondes émises

L'Agence Nationale des Fréquences (elle planifie et gère l'implantation des émetteurs, contrôle et délivre certaines autorisations et certificats radio) a réalisé des études en laboratoire et chez des particuliers, qui ont conduit aux résultats suivants.

- les niveaux de champs électriques mesurés se situent entre 100 et 350 fois sous la valeur limite réglementaire de 87 V/m dans la bande de fréquence utilisée par Linky (35-91 kHz) ;
- les niveaux de champs magnétiques se situent entre 200 et 600 fois sous la valeur limite réglementaire de 6,25 µT dans cette bande de fréquence.

Ces faibles niveaux d'exposition relevés en laboratoire et chez des particuliers confirment que la transmission des signaux CPL utilisés par le Linky ne conduit pas à une augmentation significative du niveau de champ électromagnétique ambiant, sauf peut-être pour des personnes dites « électrosensibles »

Nous n'avons pas trouvé d'études techniques aussi sérieuses faites par des laboratoires opposants.

Dans son étude, l'ANFR compare les champs émis par le compteur avec ceux de divers équipements domestiques. Mais l'usage de ces appareils est facultatif et consenti, alors que Linky est imposé et qu'on peut très bien s'en passer. D'autre part, avec l'accumulation de seuils « bien inférieurs au maximum autorisé », ne risque-t-on pas d'atteindre ce fameux maximum ? On peut se poser la question.



l'atteinte à la vie privée.

La circulation d'impulsions dans notre réseau électrique est-elle une intrusion ? « On ne sait pas trop ce qui s'y passe et on n'a rien demandé » estiment les opposants au projet qui craignent aussi que les données récupérées puissent être piratées ou transmises par Enedis à des partenaires commerciaux. Bien sûr, Linky ne mesure qu'une consommation globale, mais un historique des courbes de charge pourrait permettre de déterminer vos habitudes de présence et d'absence.

Pour remédier à cela, les transmissions par CPL sont cryptées, mais pas celles en GPRS allant des concentrateurs vers le centre de traitement d'Enedis. Dans les données transmises par ce moyen (qui agrège les index d'un certain nombre de compteurs) encore faut-il pouvoir faire le

lien entre le numéro de compteur et son possesseur. La Cnil a émis des recommandations concernant la fréquence de la collecte des données et leur destination, mais ce ne sont que des recommandations...

le coût du dispositif

Linky est censé être gratuit pour l'utilisateur, le coût de sa généralisation devant être amorti grâce à la suppression des opérations de relevés manuels, réduction des fraudes et des dysfonctionnements de compteurs par exemple. Il faudra néanmoins surveiller les factures pour s'assurer qu'une petite augmentation ne puisse être ajoutée si Enedis en ressent le besoin, par augmentation de la taxe CTA (Contribution tarifaire d'acheminement) par exemple. Le raisonnement d'Enedis risque d'être le suivant : comme les

clients vont économiser une certaine somme en surveillant leur consommation d'électricité, une augmentation de la part destinée à financer les compteurs pourra passer inaperçue.

Outre le module payant d'affichage déporté de la consommation, d'autres dispositifs, payants eux aussi, connectables au compteur grâce à ses prises TIC (Télé Information Client) pourront être proposés par des industriels moyennant finance. La fonction créant le besoin...

incendies et autres griefs

Linky aurait une certaine tendance à prendre feu, risquant de provoquer un incendie à votre domicile. Il est certain qu'avec son « ventre » bourré d'électronique, les dysfonctionnements risquent d'être plus nombreux que ceux, par exemple, de notre vieux compteur électro-mécanique B1C3 qui ronronne tranquillement dans son placard depuis 1958. Les constructeurs prévoient une durée de vie de 20 ans pour ce nouveau matériel.

Le CPL se propage non seulement dans les fils électriques de votre installation, mais pénètre aussi dans les appareils qui y sont connectés, pouvant provoquer ainsi des pannes à répétition. Il sera toutefois difficile de rendre celles-ci responsables de dégradation de matériels si elles se produisent.

De fréquentes disjonctions du compteur lui-même se produiraient, alors que sa puissance est réglée à l'installation identique à celle de votre disjoncteur. Le remède proposé par les dépanneurs serait de souscrire à un tarif supérieur, ce qui induit là aussi une augmentation du coût. ■

Refuser le compteur Linky?

Devant un tel tableau présenté par les opposants, il est légitime de se poser cette question et certains maires - sans doute convaincus par des associations locales très persuasives - prennent position contre l'installation du compteur Linky. Ainsi, le conseil municipal de Melun a-t-il demandé la suspension de l'installation généralisée des « compteurs intelligents Linky » tant qu'une évaluation indépendante n'aura pas vérifié les conséquences de cette technologie pour la santé, les biens matériels des usagers, le respect de la vie privée et le coût de l'énergie. Autour de nous, plusieurs communes ont fait les mêmes demandes : Montreuil, Bagnolet, Fontenay-sous-Bois, Villecresnes, Yerres, Bondy, Paris.

L'Allemagne a refusé que lui soit imposée la généralisation des compteurs intelligents dans la mesure où leur intérêt dans la transition énergétique est loin d'être démontré et mériter les risques pris dans les domaines de la santé, des libertés publiques et de l'économie des PME. Le gouvernement du Québec a imposé à Hydro-Qué-

bec le retrait des compteurs intelligents pour les usagers suite aux expertises indépendantes ayant mis en évidence la réalité de nombreux problèmes.

Qu'en sera-t-il en France ? La réponse légale est la suivante : « Qu'il s'agisse d'un compteur classique ou de Linky, la règle est la même, votre compteur électrique ne vous appartient pas ». L'article 6-2 des conditions générales de vente d'EDF précise que « le dispositif de comptage est fourni et posé par ERDF. Il fait partie du domaine concédé ». L'article 6-3 ajoute que « le dispositif de comptage est entretenu, vérifié et renouvelé par ERDF ». Selon « Que choisir », EDF parle de « domaine concédé » car le compteur n'est pas la propriété de sa filiale Enedis, mais appartient aux collectivités locales. Néanmoins, celles-ci ayant concédé le service public de distribution d'électricité à Enedis sur 95 % du territoire, les compteurs relèvent de son entière responsabilité. Sur les 5 % du territoire restants, ce sont les entreprises locales de distribution qui en ont la charge. » ■

Références

- Vous pourrez retrouver ce dossier et des compléments sur notre site : parolesdozior.free.fr, rubrique « compléments à Ricochets ».
- ENEDIS <https://espace-client.erdf.fr/web/espace-public/accueil-linky>.
- Que Choisir
- La revue Canard-PC : <http://www.canardpc.com/linky-enquete-telechargement-gratuit.html>.
- La Feve, Fédération des élus Verts et Ecologistes : <http://lafeve.fr/Le-Compteur-Linky>.
- Mines ParisTech : http://controverses.mines-Paristech.fr/public/promo13_G12/www.controverses-minesparistech-8.fr/_groupe12/index.html.
- Le dernier rapport de l'ANFR : <http://www.anfr.fr/fr/l-anfr/actualites/toutes-les-actualites/detail-actualite/actualites/compteurs-linky-1/#menu2>.

Diverses associations contre Linky :

- <http://refus.linky.gazpar.free.fr/contacter-maire-demander-retrait.htm>
- <http://www.santepublique-editions.fr/>
- Next-up : www.next-up.org/France/Linky.php
- <https://stopleftinkynonmerci.org/IMG/pdf/117-scl-realiteetmoyennages-linky.pdf>

“À vos jardins” : l’engouement se confirme

Pour la troisième édition d’«À vos jardins» la ferme Pereire s’est transformée le temps d’un week-end en une ruche grouillante de trois mille visiteurs avec une dizaine d’exposants nouveaux par rapport à l’an passé. Comment expliquer un tel succès ? Sans doute par le fait (parfois ignoré) que près de 44 % des Français jardinent. Ils ont, un jardin, un balcon, une véranda, l’appartement... et cet espace intérieur offre la vie aux plantes vertes, succulentes, orchidées... Car jardiner, ce n’est pas seulement cultiver ses légumes dans un petit bout de terre, c’est un plaisir visuel - par ses couleurs, sensuel - par ses parfums subtils, gustatif - par ses fruits... Jardiner est source

de rêverie, de plénitude, de bien-être. Les produits comestibles de la nature se retrouvent sur une tartine, dans un bol, une assiette... Miel, pain d’épices, herbes diverses... se trouvaient sur de nombreux étals. Parmi mon inventaire à la Prévert, mon troc’plantes de plus en plus connu, présentait, parmi ces herbes, celles que je propose de découvrir : la consoude ! (voir ci-contre). Une maraîchère novice, attirée par cette plante, s’est attardée à parler permaculture avec moi. Son projet, ayant un grand terrain près de Provins, consiste à cultiver des légumes bio... Nous faisons notre chemin, nous autres les colibris, adeptes du jardinage au naturel.

ROGER COLLERAIS



La lune, quelle influence ?

Il n’est pas rare que l’on me demande mon point de vue sur l’effet que la lune peut exercer au jardin. Jardiner avec la lune présente-t-il des avantages ?

Notre satellite provoque de multiples phénomènes dont le plus connu est la marée. On peut donc légitimement se poser la question : en va-t-il de même pour les végétaux qui verraient leur vigueur dépendre des phases de la lune ? Certains l’affirment : durant les phases où notre satellite est “montant”, la sève des végétaux se concentre dans les parties aériennes (feuilles, tiges) et dans les fruits : c’est le moment de privilégier les récoltes, entretenir la pelouse... À l’inverse, en lune “descendante”, ce sont les parties enterrées qui profitent des effets lunaires: voilà donc le moment de repiquer, semer, fertiliser, tailler...

Si je sème de la salade en lune montante (jour feuille), verrai-je la différence au moment de la récolte par rapport à un semis fait en lune descendante, jour légume racine ? Honnêtement j’avoue ne pas être capable de répondre à ces interrogations. Le jardinage n’est pas une science exacte et nombreux sont les paramètres à prendre en compte : contenu ou nature du sol (amendement), humidité ou ensoleillement le jour de semis puis les jours suivants...

Je dois cependant reconnaître que les tableaux publiés ici et là pour préciser au jardinier les moments “feuille” ou “racine” sont en général de bons guides pour l’organisation des différents travaux au jardin : semis, plantations, récoltes, tailles, entretiens... Alors, pourquoi ne pas s’en procurer un ? Après tout c’est l’hiver, entre repos et entretiens, que l’on prépare ses objectifs.

R. C.



La consoude plante miracle

Très bien appréciée en purin par toutes les plantes, la consoude est un vrai miracle pour les végétaux comme pour les hommes

Qui ne connaît l’ortie aux nombreuses vertus: riche en protéines, en vitamine C, en calcium, potassium... ? Je l’ai recommandée dans l’assiette (voir Ricochets 58) en précisant que le jardinier l’utilise comme fertilisant, mais aussi en prévention, comme pesticide ou insecticide. Plus forte que l’ortie la consoude, comme son nom l’indique, répare tout ! C’est une plante herbacée vivace utilisée dans le milieu médical et meilleure que l’ortie dans l’assiette. En raison de ses grandes feuilles épaisses et velues, son surnom est «oreille d’âne».

À en juger par les dimensions de ce monstre de radis noir (38 cm de long et 7,6 cm de diamètre) on peut penser qu’il a bénéficié de tous les bons paramètres !



Ses racines sont très profondes et ses fleurs en clochettes, proches de la bourrache, s’épanouissent l’été au grand bonheur des abeilles. C’est pourquoi, elle est incontournable dans mon potager. C’est la plante engrais par excellence, riche en sel minéraux et oligo-éléments, activatrice de compost, idéale en purin ou pulvérisation... Je crois que de l’avoir utilisée avec du savon noir et du bicarbonate de soude cet été m’a permis d’avoir des tomates jusqu’au début de ce mois de novembre, dosages que je ne cache pas mais que j’indique lors de mes conférences sur le terrain, en fonction du besoin : fongicide, pesticide...

Alors, je ne cesse de répéter combien la nature nous est utile. Elle a des réponses à toutes nos préoccupations de jardiniers. C’est pourquoi, dans mon potager, avec mes fleurs et mes légumes, avec mes animaux terrestres et aériens, comme tout éco-jardinier, avec passion, je cultive mon amour de la nature.

ROGER COLLERAIS





Le château de la Doutré, un patrimoine divisé

Situé au cœur de notre commune, proche de l'église, le château de la Doutré est cher aux Ozoiériens même s'il n'a jamais appartenu à la ville. Construit en 1732 l'ensemble du domaine (château, parc et bassins) occupe une surface de plus de neuf hectares.

Une allée, orientée est-ouest, mène du bois de la Source au rond-point de l'ancienne ferme du Presbytère. C'est une allée monumentale rectiligne d'une longueur de plus de 300 mètres, bordée de marronniers à fleurs blanches, longeant les bassins où passe le ru de la Ménagerie pour l'agrément de ses promeneurs.

De nombreuses confusions circulant à propos des propriétaires actuels et sur leur capacité d'action il me semble opportun de faire un rappel de la situation Le 23 octobre 2006, la famille Waldmann, propriétaire du domaine, finalise trois ventes distinctes :

1. Le château et une partie de son parc

comprenant les bassins (parcelles BD131 et 132 soit 6,92ha) sont cédés à l'«*European Campus Sainte-Thérèse*» au prix de 1,95 M€,

2. Une seconde partie du parc du Château (parcelle BD130 soit 1,09ha) est vendue à l'«*Association pour l'entretien et l'éducation de l'enfance et de la jeunesse d'Ozoir la Ferrière*» pour la somme de 1 M€,

3. Enfin, la troisième partie du parc, nommée «*Le Verger*» (parcelle BD97 renommée 152 et 153 soit 1,58 ha) passe entre les mains de la SCCV de la «*Résidence du Château de la Doutré*». Il s'agit en fait de LUX'IMMO/France Pierre. Ce terrain est cédé pour... 50.000 euros !

Au cours de ces ventes jamais M. Oneto, maire d'Ozoir, n'intervient pour défendre les intérêts de la ville en faisant jouer son droit de préemption. Pas un mot, par exemple, sur la vente de la parcelle du Verger à un prix dérisoire. Pire, six années plus tard, il

rendra ce terrain constructible, lui donnant brutalement une valeur de 11 M€. Bénéficiaire de l'opération: LUX'IMMO/France Pierre.

Désormais, l'usage de ces trois parcelles va dépendre de ses propriétaires distinctifs.

- Dans un premier temps une petite partie du parc (1,34 ha) provenant de la première vente va être rétrocédée à la commune. Il s'agit de la parcelle BD132 située au sud des bassins. Cette décision a été obtenue grâce aux actions de l'opposition qui observait la perte de ce domaine pour la commune. Les Ozoiériens peuvent apprécier aujourd'hui l'accès libre à cette aire de promenade.

- La parcelle BD131 est celle qui comporte le Château, son parc et ses bassins. Elle est indépendante de l'école maternelle et primaire et sa gestion l'est aussi.

- La parcelle BD130, objet de la deuxième vente, va permettre d'accueillir la nouvelle école maternelle et primaire appartenant à l'organisme privé Sainte-Thérèse..

- La troisième partie enfin, celle dite du Verger, fait l'objet de plusieurs projets de constructions sous la responsabilité de LUX'IMMO/France Pierre. Longtemps sous la représentation de M. Bouthemy en tant que gérant de la SCCV, la confusion de l'appartenance a été longtemps maintenue : lien ou pas avec l'école privée Sainte-Thérèse? Dans les faits, officiellement, il n'y en a aucun.

Les parents d'élève de l'école privée Sainte-Thérèse versant 295 € par an afin de contribuer à l'entretien du patrimoine de leur école, une bonne connaissance des quatre propriétaires devrait les aider à bien comprendre le champ de leur action.

L'ensemble du domaine, en raison de sa valeur patrimoniale et environnementale, est un élément clé pour notre commune. C'est pourquoi la gestion de la ville se doit de toujours porter un regard attentif à son devenir afin de préserver ce patrimoine cher aux Ozoiériens.

BRUNO WITTMAYER
Conseiller Municipal

Sources : Bureau des hypothèques
- Cadastre - Association Le Renard.

Les migrants de M^{me} Bachelier

Annulée l'an passé en raison des attentats qui avaient endeuillé notre pays, la dictée d'Ozoir a repris son rythme en septembre. C'est dans une atmosphère joyeuse et détendue que s'est déroulée cette seizième manifestation des Dicozoir qui a réuni une centaine de participants dont un grand nombre de cadets.

Dans les années trente, à la lisière de la forêt d'Armainvilliers, le lotissement de l'Archevêché voit le jour. Des arbres sont abattus, des bâtisses s'élèvent, des routes sont tracées. Recouvertes de gravillons qui s'enfoncent peu à peu dans la glaise, ces voies se transforment en un véritable bourbier par temps de pluie.

Fin de la dictée pour les minimes
Chassés par la révolution de mille (mil) neuf cent dix-sept, des milliers de Russes blancs, pour la plupart anciens officiers du tsar, s'y installent. Les accueillent aussi, et leur fournissent du travail, les mines de charbon du Nord, le bassin sidérurgique de Lorraine et les usines Renault de Billancourt. Mais tous ces migrants rêvent d'un lopin de terre pour y implanter leur datcha. Par souscription, ces familles acquièrent des parcelles dans le nouveau lotissement. À leur tour les hommes déboisent, défrichent, creusent des puits, montent peu à peu leur logis, très souvent en bois. Un jardinet, une chèvre, quelques volailles suffiront au bien-être de la maisonnée.

Fin de la dictée pour les cadets
La vie s'organise. Des commerces s'ouvrent : un salon de coiffure s'installe à côté d'un café où un samovar fume en permanence. Une épicerie regorge de toutes les spécialités qui rappellent le passé : les harengs saurs y côtoient les chapelets de saucisses sèches et les malossols aromatisés à l'aneth et au raifort. Deux fois par semaine se tient un gros marché. Ces jours-là, des spectacles de marionnettes et des séances de cinéma sont attendus par tous. Danses et chants animent la grande fête d'automne dans une ambiance de confettis et de serpents. Blinis, pirojkis, zakouski(s) sont dégustés, accompagnés de thé, de vodka ou de kwas (kvas).

Fin de la dictée pour les juniors
Deux petites églises sont édifiées : une première en face de l'actuel centre social, devient le lieu de culte des Russes blancs. Quelques années plus tard, une

autre est érigée, à l'angle des rues Berthelot et du Muguet. Là se réunissent les « rouges bolcheviks », arrivés lors d'une seconde vague d'immigration. Les deux communautés, qui ont chacune un pope, s'affrontent parfois mais elles finissent toujours par trouver un terrain d'entente. C'est dans l'impatience que les enfants préparent la pâte russe. Ils colorent les oeufs à l'aide de décoctions d'épinards, de betteraves rouges ou de pelures d'oignon. Ces oeufs rejoindront, dans une grande serviette blanche, le lard, le sel et le gâteau traditionnel au fromage blanc qui seront bénits au cours de la nuit pascale.

Point de clocher à bulbes argentés, point de laure présidée par un higoumène, seule l'iconostase invite les fidèles au recueillement.

Fin de la dictée pour les seniors
Ramoneurs savoyards, bougnats auvergnats, colporteurs dauphinois... Dès le XVII^e siècle, ils furent des milliers à parcourir les routes de France à la recherche d'une vie meilleure. D'autres s'enhardirent à traverser mers et océans en quête d'un eldorado, avec toujours l'espoir de revenir un jour « au pays ». Mais c'est surtout à partir du XX^e siècle que l'on voit déferler dans toute l'Europe hommes, femmes et enfants fuyant, dans la faim et la misère, guerres, déportations, génocides. Plus près de nous, les persécutions et les exactions perpétrées par la folie meurtrière de tyrans et d'extrémistes, poussent des populations à l'exode dans des conditions effroyables, suicidaires, risquant de les faire tomber de Charybde en Scylla. Leur souffrance indicible, leur agonie nous hante, nous interpelle au tréfonds de nous-mêmes. Une lueur d'espérance poindra-t-elle un jour ?

Texte établi par Christiane Bachelier, Dico d'Or 1999

*Révisé par Michèle Balembois-Beauchemin, championne de France 1991
Championne de Belgique 1993, Dico d'Or 1993*



Bike and Run

Bonne humeur, convivialité et météo étaient au rendez-vous dans le bois Prieur et à l'école Gruet, pour le troisième Run and bike organisé en novembre par la section triathlon de la VSOP. 234 coureurs, confirmés ou débutants, ont répondu à l'invitation du club pour cette épreuve ludique sur un parcours de 15 km en trois boucles de 5 km en forêt. Les binômes alternaient librement les rôles, sachant qu'avec un seul VTT, quand l'un pédale, l'autre court à ses côtés. Pour certains, ce fut l'occasion de s'essayer à un parcours un peu long, en pouvant récupérer sur le vélo et avec le soutien de son binôme.

Voici les vainqueurs suivant les 3 catégories :



- hommes : Émilien et Quentin du club IssyTriathlon ont remporté haut la main cette troisième édition

- mixtes : Mathilde et Régis de la Brie Francilienne Triathlon

- féminines : Nathalie et Élise de Villepinte Triathlon 93.

Grand merci à l'association des commerçants, l'agence CIC, les chocolats Amstram et le fleuriste l'Oasis... qui ont contribué à la fête dans l'ambiance amicale de la VSOP. **BÉNÉDICTE BLANC**

Rendez-vous



RANDONNÉES DE LA MI-CARÈME
EN PARTENARIAT AVEC LES SECTIONS CYCLO/VTT ET MAP DE LA VSOP

DIMANCHE 12 MARS 2017

OZOIR LA FERRIÈRE
GYMNASIUM DE LA BRÈCHE AUX LOUPS

20 km, 15 km, 10 km
Parcours pédestres guidés

Le palmarès des Dicozoir 2016

Champions :

Or : Françoise Rancilhac

Argent : Anne-Marie Audouy

Adultes :

Or : Annie Bernard

Argent : Patrick Gagnard

Bronze : Gaëlle Kaci

4e : Christelle Iozia

5e : Murielle Passave

Juniors :

Or : Melvin Laurol

Argent : Audrey Bourdon

Cadets :

Or : Paul Guichon

Argent : Ryan Aouzir

Bronze : Sofiane Chiger

4e : Antoine Arlen

5e : Eloïse Laval

Minimes :

Or : Eleanore Jeandenand

Argent : The Khang Huynh

Bronze : Shirel Halouia

4e : Cyrine Chebri

5e : Julien Peretti

6e : Charlotte Missenkaké

Paroles d'Ozoir remercie celles et ceux sans qui notre dictée ne serait pas ce qu'elle est. Tout particulièrement madame Scellier, proviseure du lycée Lino Ventura, et le Lions Club qui nous apporte chaque année un précieux soutien financier et nous aide amicalement pour la correction des copies.

Festival light de Talents d'Ozoir

Quelle bonne idée ce Festival light au moment où je passais à Ozoir, fin novembre ! Pas de « grand groupe international » ? Pas dans la Salle Horizon ? Mais quelle chance de retrouver Jimi Drouillard le 25, puis Beauty and the Beast le lendemain !

La salle Belle-Croix, dans sa nouvelle disposition offre une scène plus large et une salle mieux répartie. L'acoustique m'en a semblé aussi meilleure. Bravo pour ce changement. Le public est toujours aussi nombreux et mordu. Mais il y avait vraiment de quoi être en joie !

Venue pour retrouver Jimi Drouillard, j'ai eu en prime la découverte de l'incroyable talent de Vincent Bidal aux claviers. Il nous a gratifiés d'une superbe entrée en matière et Jimi n'a cessé de lui offrir l'occasion de longues plages en solo. Laurent Vernerey, le bassiste, lui a généreusement laissé l'espace sonore, se contentant d'assurer l'assise sourde et solide de toute la soirée. Loïc Pontieux a donné toute sa mesure (ou plutôt, toute sa démesure !) à la batterie; Quant à Jimi Drouillard - tout en rondeur et humour, mais aussi incandescence -, si je ne devais retenir qu'un morceau ce serait son fabuleux hommage à la paresse « Sous le saule-pleureur », au tempo, bien sûr, très lent.

J'avais manqué Beauty and the Beast lors de leur venue à Ozoir il y a quelques années et je savais avoir «manqué quelque chose». Et comment : ils sont parfaits ! Beaux, éminemment musiciens : chant (l'un et l'autre, l'une et l'autre) ; instruments multiples (l'un et l'autre, l'une et l'autre) ; jeux de scène ; virtuosité... De jolies chansons aux paroles intelligibles, que ce soit en français ou en anglais, de l'humour. Ne les manquez pas, où qu'ils se produisent !

ESTHER LUDE

Soirée Shadows à Férolles-Atilly

Shotgun Ltd, ce sont cinq passionnés du célèbre groupe des années soixante, les Shadows. Pas de chanteur, mais quelle énergie pour ces papys de la guitare électrique avec un batteur déchaîné, un bassiste, deux guitaristes qui nous ont fait vibrer aux musiques de notre adolescence, douces (ah!, les slows des booms d'antan), ou endiablées. Que de souvenirs pour la centaine de spectateurs aux che-

veux blancs ou gris. Des tangos, madisons, rocks et les mythiques «Apache» ou «Geronimo» connus de tous! Les Anglais de cette époque-là nous ont laissé, des musiques inégalées.



Soirée
ALIMENTATION SAINE
SANTÉ · VITALITÉ · ENERGIE

20 JANVIER DÈS 19H30
LA FERME DU PLATEAU
101 RUE DE PARIS - 77220 TOURNAN EN BRIE

19H30
APÉRITIF D'INAUTOIRE

**- 20H30 -
CONFÉRENCE
& DÉBAT**

1^{ÈRE} PARTIE
L'ALLAITEMENT
MATERNEL
MAUREN PICO - CONSULTANTE EN LACTATION

2^{ÈME} PARTIE
ALIMENTATION
SAINE POUR TOUS
(ENFANTS ET ADULTES)
MICHÈLE LUCET - NUTRITIONNISTE

ENTRÉE LIBRE
POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS
CONTACT@COLIBRIS77.ORG

Ladlane ! Soirée irlandaise



Tous les ans, en octobre, l'Irlande musicale nous donne rendez vous à Ozoir. Cette année, le groupe Ladlane, arrivé de Dublin, nous a enthousiasmés par ses interprétations traditionnelles, jouées à une allure époustouflante! Violon, guitare et accordéon se sont relayés dans une folle danse d'accords, de « reels »,

de « jigs », de balades et de polkas. Changeant de rythme dans un même morceau, nos oreilles ont eu du mal à les suivre, quelle virtuosité ! Un jeune danseur de claquettes nous surprénait en intervenant pendant un air déjà commencé, et déclenchait des applaudissements nourris à chacune de ses apparitions.

Nouveauté cette année, le dimanche suivant, dans un restaurant récemment ouvert, un repas irlandais a été servi et le groupe Ladlane a rejoué tout l'après midi, pour ceux qui n'avaient pas trouvé de place le vendredi. Un régal ! Cerise sur le gâteau, le danseur était à un mètre des spectateurs. Nous avons pu bien observer son jeu de pieds pendant les claquettes. Tout un art ! L'an prochain peut être y aura-t-il une danseuse ?

JANUS

Deux conférences à Gretz-Armainvilliers

La Société d'Histoire de Gretz-Armainvilliers propose cet hiver deux conférences dédiées.

Samedi 28 janvier à 11 h : "Les divisions du Pape" ou le Vatican face aux dictatures, 1917-1989 par Frédéric Le Moal, historien.

Samedi 11 mars à 11 h MCL : Journée des cultures du monde, "La Suisse, pays le plus heureux du monde". Les secrets du bon-

heur suisse, riche, compétitive, heureuse par Francois Garcon, maître de conférence à Paris I, docteur en histoire.

Les conférences se tiendront en mairie de Gretz, salle Claudie Haigneré. Entrée libre. Renseignements à la Société d'Histoire de Gretz-Armainvilliers, 69 rue de Paris à Gretz-Armainvilliers. Tel. 06 38 95 23 02. mail : christian.bourdeille@gmail.com

Les lectures de Jasmine

Sur le thème de la femme au XX^e siècle, voici deux livres que j'ai aimés et dans lesquels une femme se questionne sur sa propre existence.

Le cahier interdit d'Alba de Céspedes

Née en 1911 de père cubain et de mère italienne, Alba de Céspedes publie *Le cahier interdit* en 1952. Ce n'est pas son premier roman : elle a, à plusieurs reprises, défié la chronique en mettant en scène la femme comme être intelligent et autonome ce qui est révolutionnaire pour l'époque. Elle rencontre malgré tout un grand succès. Au cours d'une vie monotone faite de labeurs, de renoncements de soi, Valérie, une femme de la quarantaine commence à s'ouvrir à sa propre existence à travers un cahier.

Quelle place peut prendre un simple journal intime alors que, mariée avec deux enfants, cette femme n'a aucun espace de vie personnelle dans son propre foyer ?

Le début du mensonge pour se mettre à l'abri des regards et coucher sur papier toutes ses pensées intimes? La culpabilité de se donner du temps pour écrire au lieu de se consacrer aux travaux de la maison? Le pouvoir de l'objet secret tenu à l'écart des yeux indiscrets qui pourraient trahir ses pensées intimes? L'angoisse d'être surprise, démasquée, moquée? La peur d'avoir osé penser et désirer? Le risque d'être démasquée et de froisser ou trahir ceux qu'on aime? Être jalouée pour un confident de papier, présent comme un amant de nuit?

Ce cahier interdit fera naître une réelle prise de conscience de la place que Valérie s'est faite dans son propre foyer. Le drame de sa « non existence ».

« J'aurais voulu me défaire de mon corps, l'arracher de moi-même avec un soulagement rageur, comme si je me sentais fatiguée de porter un déguisement trop lourd ». « Les années se composent d'un bon nombre de jours qui se succèdent comme

des battements de paupière et je voudrais avoir encore le temps d'être heureuse » Ce texte je n'ai pu que l'aimer.

Loin de vous ce printemps d'Agatha Christie

Connue pour ses romans policiers à suspense, Agatha Christie a commencé sa carrière sous le nom de Mary Westmacott. *Loin de vous ce printemps*, publié en 1944, le fut sous ce nom d'emprunt. Ne cherchez pas le polar, le thème est psychologique et le suspense au placard. Il se lit comme une parenthèse dans la vie d'une femme et raconte quelques jours de la vie de Joan Scudamore en voyage à Bagdad. Sur le chemin de retour vers Londres, elle se retrouve immobilisée dans un lieu perdu aux confins du désert. Femme de vertu ayant consacré sa vie à sa famille, elle se questionne sur son existence et celle de ses proches.

Son mari Rodney rêvait d'être agriculteur et pour la satisfaire a fini dans un bureau. Ses enfants élevés avec perfection pressés de quitter le foyer. Par sa seule volonté, elle avait imposé aux siens une vie parfaite et bien rangée. Alors sa vie lui explose au visage et sème le doute.

Je n'ai trouvé qu'un soupçon d'intérêt pour la vie de cette femme de l'autre siècle, mais loin de moi cette vie là. Peut être trop rangée, trop sage et un manque de folie. Mais comme dans ce roman, l'air du désert est d'une fraîcheur incomparable et le calme indescriptible permettent, l'espace d'une lecture, de s'adonner à une sorte de repos et de méditation.

JASMINE TROUILLEZ

Alba de Céspedes, *Le cahier interdit*, Seuil, 1958.

A. Christie, *Loin de vous ce printemps*, Robert Laffont, J'ai Lu, 1951.



Opacité et cécité

Le 17 novembre, lors d'un conseil municipal, les élus ont appris que la ville allait offrir de nouvelles garanties d'emprunts auprès de deux sociétés spécialisées dans l'habitat social: OSICA et VILOGIA. Ces dernières développent, avec les collectivités, des programmes de construction ou de réhabilitation de logements. En l'occurrence il s'agit à Ozoir de réhabiliter 310 logements dans le quartier Anne Frank et de financer l'opération «parc social public» de 122 logements situés au 4 de la rue Henri François, face aux bâtiments des ser-

vices techniques de la zone industrielle. Ces deux sociétés ont donc sollicité la ville pour qu'elle accepte de garantir l'ensemble des prêts nécessaires à ces opérations. Le cumul représente exactement 25,44 M€ et, par cet engagement, la ville devra se substituer à l'emprunteur pour faire face sans discussion à toute notification d'impayé. La période de garantie s'élève à au moins 25 années. Lorsque de telles décisions sont prises, le maire a un devoir de communication. Il doit fournir des détails sur l'état de l'ensemble des prêts en

cours que la ville a contractés, cautionnés ou garantis. Or il est apparu une fois de plus en novembre qu'aucun tableau de synthèse n'était communiqué pour rappeler l'endettement de la ville à hauteur de 43 M€ et l'état de la caution de 14 millions accordée à l'établissement Sainte-Thérèse. Ce manque de transparence n'est pas nouveau mais sa répétition peut déboucher sur des situations ingérables qu'aucun membre de la majorité aura pu, par cécité, contrôler

B.W.



concert en l'église protestante

Samedi 11 mars, à l'Église protestante évangélique d'Ozoir, nous comptons sur votre générosité pour soutenir Fazasoma à Madagascar... Fanny et Manu nous ont spontanément offert d'animer cette soirée pour notre plus grand plaisir : harpe classique, percussions et surprises vocales. Fondée par une ancienne Ozoirienne et son amie, Fazasoma est une association humanitaire qui œuvre pour lutter toute l'année contre le paupérisme à Madagascar. Nourrir, instruire, soigner, est leur seul objectif.

Taxes locales le cadeau de fin d'année

Pour paraphraser Coluche, toutes les communes françaises sont égales mais certaines sont plus égales que d'autres. La fiscalité locale, par exemple, peut considérablement varier selon que l'on habite Chartres, Perpignan ou Valréas et l'année 2016 en apporte une nouvelle preuve. À Ozoir-la-Ferrière, qu'il s'agisse de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière sur les propriétés bâties, les habitants ont dû s'acquitter d'une addition particulièrement élevée. Même si le maire rappelle régulièrement qu'il n'a pas augmenté les impôts, notre calepote et notre porte-monnaie ne l'entendent pas de la même manière. Il existe en effet bien des moyens détournés pour augmenter nos impôts locaux sans toucher au taux global. Par exemple en modifiant le taux

d'abattement de la part communale, un moyen très en vogue puisque le maire a fait voter par son conseil municipal tous les changements de taux sans qu'aucun membre de son équipe ne s'y oppose. Le taux d'abattement est donc passé de 15% à... 0% ! Bien obligé car face aux dépenses inconsidérées et aux taux d'endettement supérieurs à 100%, l'argument sur la baisse de dotation de l'État commence à faire long feu. Ozoir-la-Ferrière est hélas LA commune dont l'augmentation de la taxe d'habitation est la plus élevée en Seine-et-Marne depuis 2010, avec 41,12% d'augmentation. Mais Ozoir se fait également remarquer pour être une ville dont le taux de base de plus de 26%, est parmi les plus élevés du département. Le maire d'Ozoir, président de l'intercommunalité, a fait voter une augmentation du taux d'imposition de 27,9%, alors que chacun a pu constater que cette instance n'a absolument rien fait depuis sa création. Nos impôts locaux représentent en partie le cadeau de fin d'année accordé à cette collectivité incapable depuis plus d'une décennie de dynamiser notre ville sur le plan économique. Résultat de cette inaction: un appauvrissement du tissu industriel, un passage de la population dessous la barre des 20 000, la plus forte baisse de notre patrimoine immobilier et une

L'endettement des villes françaises a continué à grimper en 2015. Pour nos 36 600 communes, il atteint 64,2 milliards d'euros en 2015, soit une augmentation de 1,2% par rapport à 2014. Les villes du peloton de tête sont principalement situées en Île-de-France et sur le littoral méditerranéen. Si l'endettement par habitant affiche une hausse de 23% en 10 ans, la Cour des comptes reconnaît les efforts de gestion notables des collectivités locales, dont la situation financière s'est globalement améliorée en 2015. Et ce en dépit de l'accentuation de la baisse des dotations de l'État aux collectivités.

chute du pouvoir d'achat de ses administrés. Il est donc temps de ne plus croire au Père Noël, même si au fond nous aimerions bien qu'il existe et plus particulièrement en cette fin d'année.

B W

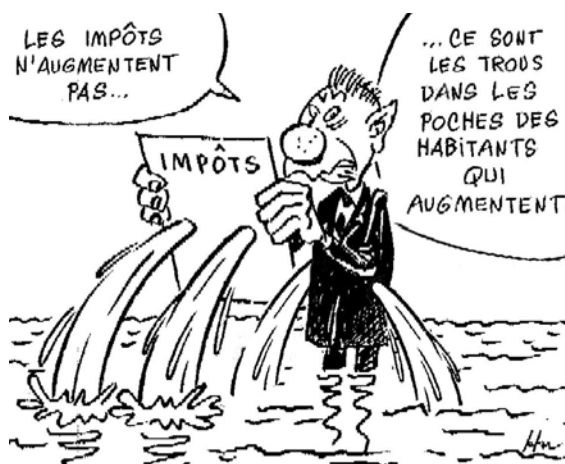


Evolution de la fiscalité locale dans trois villes de Seine-et-Marne entre 2010 et 2015. (Source : Le Figaro SCanEco)

Tarif tombal

Des affichettes posées sur quelques tombes du nouveau cimetière invitent les familles à s'adresser au service d'état civil de la mairie. L'une d'elles, déplacée malencontreusement sur la tombe de mon ami Jean-Louis, me fait courir en mairie où je prends connaissance des tarifs des concessions (valables jusqu'au 31 décembre 2016.).

- Terrain ou Caverne (4 urnes) : 15 ans 189 € / 30 ans 326 € / 50 ans 649 € .
 - Case de columbarium (2 urnes) : 15 ans 328 € / 30 ans 464 €.
- Attention, en cas de non renouvellement à l'échéance le terrain ou la case de columbarium seront repris par la commune. A. P.



Faire connaître ceux qui, près de nous, ont ce courage de donner temps et forces pour réfléchir à notre avenir commun, militer pour faire partager leurs convictions, est la raison d'être de cette rubrique « Tribunes libres ». Chaque courant politique actif à Ozoir y a sa place. À charge pour chacun de s'ancrer sur ce qui touche à la vie ozoirienne.

Primaire de la droite : 14% d'électeurs se déplacent

Les dimanches 20 et 27 novembre environ 14% des électeurs d'Ozoir sont allés voter. Cela veut dire qu'environ 60% des électeurs, habituellement de droite, ne se sont pas exprimés. Seuls donc les plus passionnés de notre vie politique locale ont été assez courageux pour se déplacer vers l'un des deux bureaux de vote ouverts pour l'occasion, en salle des mariages de la mairie ou à

l'école Gruet.

Au premier tour François Fillon est arrivé en tête avec 43,85%, Nicolas Sarkozy, (25,96%) devançant Alain Juppé 24,47%. Au second tour, François Fillon a réalisé le score de 68,06%. La tendance nationale fut donc confirmée à Ozoir.

Maintenant, le candidat à la présidentielle est-il aussi libéral qu'on veut bien le laisser entendre ?

Pour de véritables conservateurs libéraux, le programme de François Fillon peut séduire sans être pour autant véritablement libéral.

Car, pour un libéral, un programme où il ne s'agit pas de sauver le bateau, mais de pomper plus fort pour le sortir de l'eau (en comptant encore sur la contribution de chacun) ne correspond pas à



Deux siècles de libéralisme à tout crin...

Saviez-vous que Mac Donald's réclame 19,8 millions de dollars à la ville de Florence pour avoir essuyé un refus d'implantation d'un « restaurant » de la marque sur la Piazza del Duomo classée au patrimoine mondial de l'Unesco. Et au nom de quoi Mc Do exige-t-il cette somme ? Au nom du bénéfice qu'il aurait pu faire ! Culotté non ?

Pas tant que cela et voici pourquoi...

Revenons 250 ans en arrière quand Turgot dégage l'essence de la philosophie politique du libéralisme. Pour le contrôleur des finances du royaume l'État doit supprimer les entraves au marché et garantir que ceux qui s'adonnent librement à leur industrie ne seront pas spoliés de leurs bénéfices...

Deux siècles plus tard, selon Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot (1), « le dérèglement de la vie économique a permis l'éclosion d'un cynisme individuel et collectif, l'exilé fiscal assume au grand jour sa volonté d'échapper à la Loi et de ne pas s'acquitter des impôts dont il est redevable. Il le proclame haut et fort. C'est en affichant ouvertement son déni de la règle que le dominant prend le pas sur les dominés

tentés de se replier sur un individualisme de dernier recours en abandonnant toutes utopies et lutte collective... »

Et de donner un exemple de cette conception par nos dirigeants qui affichent clairement le déni des lois en tant que pratique nécessaire

« Les spéculateurs peuvent être sereins, depuis la présidence de Nicolas Sarkozy, les pôles financiers des tribunaux sont en voie de disparition et, après son élection en mai 2012, François Hollande ne se précipitera pas pour les rétablir. Le 31 août 2007, Nicolas Sarkozy est intervenu devant l'université d'été du Medef pour annoncer son intention d'interdire les dénonciations anonymes dans les affaires politico-financières ayant des conséquences fiscales et pénales avec pour objectif de dépénaliser le droit des affaires et les abus de biens sociaux. Dès lors, la délinquance financière est de moins en moins inquiétée, la juridiction la concernant est bridée, les saisines du juge financier se raréfient, le monde des affaires et de la finance dicteront désormais les lois aux politiques. »

Comment expliquer qu'un système économique et social aussi injuste et inégalitaire

soit accepté par la plupart des Français? Selon les auteurs, « La servitude passe d'abord par l'intériorisation des bonnes raisons que les plus riches font miroiter pour faire valoir leurs intérêts au nom de l'intérêt général. Par l'intermédiaire du droit, de l'art, de la Culture, les dominants parviennent à généraliser, universaliser leurs valeurs de vie et leurs intérêts économiques et financiers. C'est ainsi que leurs droits deviennent le droit, les lois leurs lois, leur crise la crise. Le droit est conçu par et pour ceux qui cumulent richesses et pouvoirs. Mais cet arbitraire doit être caché..., si la mystification inaugurale de la loi présentée comme émanant de la volonté des peuples alors qu'elle reflète avant tout celle des Princes était dévoilée, elle pourrait remettre en cause le respect des lois et le principe même de l'obéissance civile ».

Écoutons Yannick Jadot devant le Parlement Européen: « Que répondrez-vous quand la commission européenne fera enfin son boulot sur les perturbateurs endocriniens et que Monsanto et Bayer vont attaquer l'Europe ?, quand la commission européenne fera enfin son boulot de leadership sur le climat et que ce sont les firmes canadiennes de sables bitumineux et de gaz de schiste qui attaqueront l'Europe ? ».

Yannick Jadot prêche dans le désert. La plupart des gens ne réagissent pas quand les décisions sont prises mais au moment où leurs conséquences commencent à les

une démarche purement libérale. Une fois de plus, les représentants de l'État s'appuient sur ceux qui créent la richesse pour continuer à faire survivre cet État, ceci sans remettre en question son propre fonctionnement et sans agir sur les causes réelles de ses dysfonctionnements.

Ainsi, nous constatons qu'il n'existe pas de programme pour combattre efficacement la gestion de notre monnaie, la corruption en col blanc, la drogue et ses réseaux,...

Toutes ces problématiques fondamentales, sur un plan national comme local, restent sous silence depuis des décennies, alors même qu'elles sont à l'origine des principales maladies de notre pays comme la régression économique, le chômage, l'augmentation de la pauvreté. Rappelons que 90% des Français actifs gagnent moins de 1600 € net par mois.

Dans le cadre des prochaines élections de 2017, l'électorat devra se positionner pour défendre non pas l'avenir de l'État, mais plutôt l'avenir de la France et des Français.

BRUNO WITTMAYER

CONSEILLER MUNICIPAL

Membre de l'association nationale ANTICOR

LE "JOUR DU DÉPASSEMENT"
UN PEU PLUS TÔT CHAQUE ANNÉE



toucher. Tout est déjà dit et la seule politique qui règne est celle de l'autruche.

Dans ces conditions qui peut prendre conscience du fait que la morale du travail, la société d'abondance, la compétitivité, le statut à travers l'argent, l'égoïsme... tout cela est en train de vivre ses derniers beaux jours. Et pourquoi en irait-il ainsi ? Parce que nous consommons plus que la planète ne produit. Toutes les promesses d'un retour au glorieux passé sont donc fausses parce qu'impossibles à tenir.

LUCIE CZIFFRA EELV

(1) La violence des riches, chronique d'une immense casse sociale, La Découverte 2013

O Chavinhas

café, moto, fa-sol-la-si-do...

C'est le nouveau rendez-vous des bikers de la région, passion du patron oblige. Mais pas que! On peut dire que M. Barbosa est un banquier recyclé avec bonheur dans la convivialité. Il a repris ce café en mars dernier et ne se lasse pas d'y organiser le samedi, quand le temps le permet, des après-midi musicaux. Quiconque veut bien y venir avec son accordéon ou sa guitare est accueilli à bras ouverts. L'ambiance est au rendez-vous comme il le souhaite. Il offre même le barbecue ! Sans doute "les petites clés" (1) du succès ! Située quelques marches en contrebas du café, une arrière-salle est en cours de réfection pour recevoir à prix modique les petites réunions et les fêtes « pour en faire quelque chose de plus chaleureux ». Cette salle elle accueille déjà régulièrement des supporters du PSG qui n'hésitent pas à traverser Paris pour se retrouver là. Dernière festivité réussie : c'était le 11 novembre dernier, la fête portugaise de la Saint-Martin avec marrons grillés au barbecue.

(1) traduction française de O chavinhas



O Chavinhas :
77, avenue du Général Leclerc à Ozoir
Tel : 06 21 20 15 47
Ouvert 7 jours sur 7 de 6h à 21h, sauf le dimanche après-midi.

Depuis peu, la Pizzeria Da Vanessa d'Ozoir organise chaque premier vendredi du mois, une soirée musicale avec un chanteur et un clavier. Chansons romantiques italiennes, puis un peu de tout, à la demande: les clients chantent en chœur, tapent dans leurs mains et se lèvent pour danser. Ambiance familiale avec des enfants qui dansent et viennent regarder le chanteur sous son nez...

Micheline et Paulette

la bonne cuisine française de tradition

Elles sont à Ozoir depuis mars, rue Grimeler pour être précis. Mais ne les cherchez pas : ce sont les mamies imaginaires qu'Alexandre Cimenti et ses deux acolytes, Franck et Clément, se sont données pour illustrer la bonne cuisine traditionnelle française. Une cuisine qu'ils se font fort de nous proposer.

Le patron de l'établissement, pâtissier de formation, a décidé de revenir aux fondamentaux après avoir exercé comme chef pendant de longues années dans des brasseries parisiennes. Une cuisine authentique et



goûteuse. Les objectifs du trio : qualité et convivialité, pas question de sortir de ce challenge. Ici tout est frais (même les frites, même la pâtisserie), cuisiné au jour le jour avec un maximum de produits locaux. « Chez nous, pas de carte à rallonge qui sent le surgelé mais des plats que nous changeons toutes les semaines. Nos clients ont le choix entre trois entrées, trois plats et trois desserts, tous élaborés avec soin pour que chacun trouve son plaisir, y compris les végétariens ».

L'assurance donc de se régaler pour 20€ (menu complet) ou 17€ pour deux plats, le repas enfant étant à 5€. Lorsque les beaux jours seront de retour une jolie terrasse située à l'arrière du restaurant permettra à la clientèle de se restaurer en plein air à l'abri du bruit des voitures et de la fureur de leurs pots d'échappement.

Micheline et Paulette
4, avenue Grimeler à Ozoir
Tel : 01 72 62 36 93
Ouvert du mardi au vendredi (midi et soir), le samedi pour dîner, et le dimanche à midi.



Un grand bazar sur la route de Roissy

La chaîne des magasins Centrakor compte un magasin de plus dans notre région puisqu'elle vient de s'installer sur le site Gecko, aux portes d'Ozoir. Articles de décoration, de bazar, pour la maison et les loisirs,

selon sa vocation, on y trouve un peu de tout à des prix assez bas.

Centrakor
Centre commercial Gecko
Route de Roissy-en-Brie
Ouvert 7 jours sur 7 de 10h à 19h



VERGERS DE COSSIGNY

Production de fruits et légumes biologiques

Magasin d'alimentation biologique :
Épicerie, pain, produits laitiers...

Chevry-Cossigny - Tél. 01 64 05 57 85
Ouvert du Mardi au Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h



Intercaves

le paradis des amateurs de vins

Clément Armanini est le nouveau gérant d'Intercaves. Après des études en sommellerie, ce jeune patron a effectué six ans en alternance à l'Intercaves de Combs-La-Ville. Il connaît donc parfaitement les produits distribués par ce réseau : petits vins et grands crus, champagnes, rhums,

spiritueux de nos régions et du monde, fontaines à vin (3,5 et 10 l), vins bio... Intercaves propose également des produits gastronomiques (foies gras, terrines), des thés, cafés et accessoires (carafes, bécards verseurs etc.). Par ailleurs le magasin poursuit la formule du panier bio. La commande se fait le vendredi et la réception le mardi. On trouve la liste des produits de la semaine sur place ou sur internet. Il organise enfin chaque mois des soirées (ou des samedis après-midi) de dégustation à thèmes dont le programme est annoncé sur sa page Facebook : intercaves ozoir. Tout cela est à consommer avec modération. Bien sûr !

Intercaves Ferme des Agneaux
6, rue de la verrerie à Ozoir
Tel : 01 64 40 26 29
mail : ozoir.intercaves@gmail.com
site : ozoir.intercaves.fr
Facebook : intercaves ozoir
ouverture : du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et de 15h à 19h30; le samedi de 10h à 13h et de 15h à 19h30; le dimanche de 10h à 12h30.